

GIVORS SENSIBILISATION

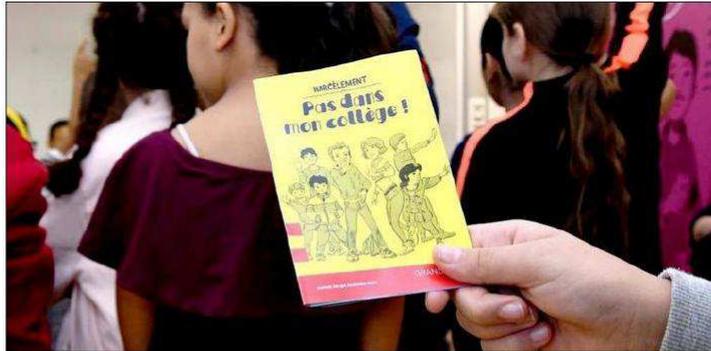
Semaine contre le harcèlement scolaire au collège Lucie-Aubrac

Le collège Lucie-Aubrac a organisé, pour la deuxième année, une semaine de lutte contre le harcèlement du 5 au 9 novembre. Une campagne reposant sur quatre axes : sensibiliser, former, prévenir, et prendre en charge.

Les 520 élèves du collège ont été sensibilisés au problème du harcèlement scolaire. Ils ont notamment pris conscience que le harcèlement va à l'encontre des valeurs promues par l'École. Le service public d'éducation doit veiller à l'inclusion scolaire de tous les jeunes, sans aucune distinction, et faire acquiescer à tous les élèves le respect de la dignité des êtres humains.

Devenir "ambassadeurs du harcèlement"

Les 4^{es} et 3^{es} ont été formés par les initiateurs du projet,



■ Une plaquette pour dire "Non au harcèlement". Photo DR

M^{me} Sorel, assistante sociale, et M. Vanderbroucke, conseiller principal d'éducation, pour être des "ambassadeurs du harcèlement".

Les 5^{es} ont travaillé avec l'association Aroéven à travers des modules de sensibilisation au harcèlement et cyberharcèlement, pour lutter efficacement contre ces

phénomènes. Comment identifier une situation de harcèlement ? Comment agir pour aider à prévenir ces phénomènes au sein d'un établissement scolaire ? Comment reconnaître une victime de harcèlement, un témoin, un harceleur ? Quels sont les interlocuteurs privilégiés vers qui se tourner ? Des ques-

tions qui ont trouvé réponses pour apporter une véritable plus-value dans la lutte contre toutes les violences scolaires.

Une exposition pour sensibiliser élèves et parents

Les 6^{es} ont pu voir une exposition réalisée par Nesrine et Jasmine, élèves élus au Con-

seil métropolitain des jeunes (Comet) et Abdallah, Khouloud, Kautar, Isaac, Wissam et Billel, "ambassadeurs contre le harcèlement".

Un bracelet "#NAH" a été offert à tous les élèves, le hall a pris les couleurs #NAH, tandis qu'un mur d'expression a été mis à la disposition des jeunes.

Le 8 novembre, les parents ont été conviés à une visite de l'exposition, suivie d'un temps d'échanges et d'une projection vidéo pour dire "Non au harcèlement". Une vingtaine de familles étaient présentes, ainsi que Christiane Charnay, maire de Givors, et Brigitte Jannot, conseillère métropolitaine. Les élèves de Comet et les ambassadeurs iront à leur tour, dans quelques semaines, sensibiliser toutes les classes de CM2 du secteur sur ce grave problème.

De notre correspondante, **Martine ARPINO**

MONTAGNY POLICE

Participation citoyenne : « Assurer ensemble votre sécurité »

Le dispositif de la Participation citoyenne a été présenté aux Montagnérois en réunion publique. L'objectif est de sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier, et de les associer à la protection de leur environnement afin de lutter contre la délinquance d'appropriation.

Déjà plus de 140 protocoles signés dans le Rhône

Depuis sa création en 2006, le dispositif a été adopté par plus de 1 000 communes. Il permet de baisser significativement les cambriolages et de développer des solidarités de voisinage.

En pratique, un contrat est signé entre la Préfecture, la gendarmerie et la mairie. Il repose sur des référents volontaires dans les différents quartiers. Ces personnes doivent s'intéresser à la sécurité de leur quartier, être disponibles et connues de leurs voisins. « Un élément qui vous paraît banal peut être décisif dans le cadre d'une enquête », insiste le Lieutenant Zorobabel. « Les référents n'ont aucun pouvoir de police et ne doivent pas



■ J.-P. Boch, réserviste citoyen, le Lieutenant Zorobabel, commandant de la brigade de Mornant et l'adjutant-chef Bruyas ont exposé le fonctionnement du dispositif. Photo Danièle BURDIN

se mettre en danger », ajoute-t-il. Leur rôle consiste à « être à l'écoute des habitants, signaler un événement ou une incivilité, relever la plaque d'immatriculation d'un véhicule inconnu à l'aide de leur téléphone et composer le 17. »

PRATIQUE Pour devenir référent, se porter volontaire auprès du maire. Mairie de Montagny. Tél. 04.78.73.73.73.

MONTAGNY ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

L'école rénovée du Garon inaugure son restaurant scolaire

Samedi, le nouveau restaurant scolaire de l'école du Garon était inauguré en présence du Sous-Préfet Michaël Chevrier, du conseiller départemental du Rhône Jean-Jacques Brun, de maires et d'élus ainsi que de membres de la communauté éducative.

360 000 € d'investissement

« Il y a un peu plus de dix ans, nous nous sommes lancés dans une bataille contre la fermeture de cet établissement scolaire », rappelait le maire Jean-Louis Gergaud.

« J'entends remercier tous les élus qui ont œuvré pour sauvegarder cette école et nous permettre ainsi d'inaugurer aujourd'hui une nouvelle cantine scolaire. Et, par effet tiroir, d'agrandir la salle de repos de la classe de maternelle, et d'offrir à nos enseignants dans l'ancienne cantine, une salle



■ Le restaurant scolaire abrite une salle de 60 couverts répondant aux normes d'isolation phonique. Photo Danièle BURDIN

des professeurs inexistantes jusqu'à présent ! »

Les travaux d'un coût de 360 000 € ont été réalisés du printemps à l'été, et ont bénéficié de 72 000 € au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Outre la construction du restaurant scolaire abritant une salle de 60 couverts répondant aux normes phoniques, l'établissement scolaire a fait l'objet d'une rénovation énergétique et d'une mise en conformité avec les normes d'accessibilité.